

## CONSIGNES SANITAIRES APPLICABLES PENDANT LES EXAMENS

### RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES – PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- **Port du masque obligatoire en toutes circonstances, y compris pendant les épreuves**
- Apporter vos propres masques en nombre suffisant pour le changer toutes les 4 heures
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Se laver régulièrement les mains (y compris aux toilettes)
- Se désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter dans une poubelle
- Eviter de se toucher le visage

### ACCUEIL – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- Chacun doit garder une distance minimale d'1 mètre entre individus et porter obligatoirement un masque en permanence **y compris pendant les épreuves**
- **Aucun regroupement ne doit avoir lieu : ni à l'arrivée, ni dans les locaux, ni à la sortie des épreuves**
- Vous devrez vous installer à l'emplacement correspondant à votre numéro de place
- Sacs et affaires personnelles à garder avec vous et à déposer au pied de votre table (interdiction de déposer sacs ou valises le long des murs)
- A l'entrée de la salle d'examen nous mettrons à disposition le matériel nécessaire pour :
  - o vous désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique
  - o désinfecter la tablette pour les épreuves en comportant
- Distribution des sujets par le surveillant avec masque et nettoyage des mains avec la SHA
- En début de chaque épreuve écrite, vous devrez signer votre feuille d'émargement et la déposer dans la bannette du personnel administratif qui se présentera devant vous
- A la fin de l'épreuve, les étudiants restent à leur place et les copies sont déposées directement dans une bannette que le personnel de surveillance présente à l'étudiant

### MESURES COMPLÉMENTAIRES

- Distanciation de plus d'1 mètre entre chaque table de composition, la capacité de la salle ne doit pas dépasser la jauge de 50% du taux d'occupation
- Circulation et sortie des étudiants par rangée sur les consignes du surveillant
- Les étudiants sont invités à quitter les lieux immédiatement et à ne pas stationner à l'extérieur pour ne pas créer d'attroupements
- Aérer les locaux toutes les heures